

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/11/2022

Dossier complet le :

23/12/2022

N° d'enregistrement :

2022-6553

1. Intitulé du projet

MEDIATHEQUE TOUSSAINT ANGERS

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE ANGERS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Lesper Samuel

RCS / SIRET

2 1 4 9 0 0 0 7 8 0 0 0 1 2

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44d	Equipement culturel (Médiathèque) Pas de places de parking supplémentaires prévues

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restructuration et extension de la médiathèque Toussaint à Angers

-L'extension de la médiathèque se construira en lieu et place d'une partie du bâtiment qui est sera détruit.

Surface démolie : 381 M²

Surfaces imperméabilisées existantes: 2 912 M²

Surfaces imperméabilisées du Projet : 2 653M²

Le plans joints décrivent les caractéristiques physiques des démolitions et extensions

La restructuration concerne 2 bâtiments conservés sans ajout de surface supplémentaire vis à vis de l'existant. Seul l'intérieur de ces bâtiments est concerné.

4 places de parking sont créées sur les surfaces impéméables de la voirie existantes

Cf. Notice Gestion pluviale

4.2 Objectifs du projet

La restructuration et extension de la médiathèque Toussaint à Angers permettra d'accueillir le public dans les espaces restaurés et réaménagés avec remise aux normes en vigueur

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phase 1 : pour une durée de 5 mois : - Désamiantage, démolition de l'extension existante, abattage de 2 arbres
Phase 2, pour une durée de 24 mois - Travaux de restauration et restructuration des bâtiments anciens
Construction de la nouvelle extension, Aménagement intérieurs et extérieurs : en limite du « Cube », dans le Jardin des Beaux-Arts, 3 arbres sont à abattre. En effet, leur proximité à l'extension de la Médiathèque ne permet pas d'envisager leur évolution pérenne : deux Erables *Acer palmatum* et un Châtaignier *Castanea sativa*. (Cf. Notice Paysage) Ces trois arbres se trouvent en limite mais hors espace boisé classé et de l'espace paysager à réserver. Les travaux d'abattage, dessouchage, d'élagages réalisés dans les règles de l'art et par une entreprise agréée. Une compensation est prévue dans le cadre du projet par la plantation d'arbre et de cépées qui permet d'équilibrer le jardin et au long terme d'anticiper le renouvellement arboré. Dans ce contexte urbain, le choix des essences s'oriente vers des essences adaptées aux conditions climatiques à venir, périodes de sécheresse, des essences d'avenir qui offrent également un intérêt esthétique, en accord et continuité avec les arbres existants. L'ensemble des autres arbres est préservé dans le cadre du projet et sera protégé tout au long des travaux. L'importance de la prise en compte des arbres est spécifiée à l'ensemble des intervenants du projet (architecte, bureau d'étude, entreprises, etc). Un cahier des charges spécifique intégrera ces mesures à chaque marché d'entreprises, (cf. Notice de protection jointe) n du Musée des Beaux-Arts. Le projet paysager prévoit également la replantation de sujet arboré au sein du jardin Toussaint

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Présence de public sur les horaires d'ouverture de la Médiathèque.
ERP de 2ème catégorie : inférieur à 1500 personnes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

- Demande de permis de démolir
- Demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de l'opération	4993 M ²
Superficie des bâtiments	8358 M ²
Longueur	62 M
Largeur	54M

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

49 rue Toussaint 49100 Angers

Coordonnées géographiques¹

Long. 47° 46' 92 " 50 Lat. - 0° 55' 65 " 41

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**Oui Non **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**Oui Non

Projet en phase APD

Permis de démolir et permis de construire non déposés

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire d'Angers Métropole est couvert par un PPRT - Zach System Secteur Avrillé (Approuvé)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en bordure du site inscrit « Le quartier de la cité à Angers ».
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prairie de la Beaumette à 2,6 Km de la Médiathèque Ile Saint Aubin à 2,7 Km de la Médiathèque
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité d'un Espace Boisé Classé

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	EBC protégé pendant la durée des travaux par clôture fixe. Elagage préventif des arbres placés à proximité du chantier. Mise en oeuvre de zones de protection des arbres et arbustes et mise en oeuvre de zone de protection des racines sur toute l'emprise de l'intervention Interventions ponctuelles sur les façades coté EBC limitées aux seules entreprises habilitées Mesures de protections et de limitation de l'accès engins chantier
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'intégration du projet à proximité du site est traitée finement dans les volumétries et dans les matériaux choisis. Ces dispositifs ont notamment été discutés et validés par l'Architecte des Bâtiments de France et le service de Conservation Régionale des Monuments Historiques. En effet le site se trouve partiellement classé Monument Historique (escalier d'honneur du bâtiment ancien). Ces partenaires ont été associés étroitement à chaque phase d'étude depuis le début de l'opération. Cf. mémoire explicatif
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone sismique cat 2
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chaufferie < 30KW
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EP dans réseau unitaire
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EU et EV dans réseau unitaire
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne la rénovation d'un site déjà existant dans un secteur urbain en cœur de ville d'Angers.

L'extension est développée sur la surface du bâtiment démoli et du parking existant.

Le projet n'est pas de nature à engendrer des déséquilibres environnementaux, notamment en n'empiétant pas sur l'Espace Boisé Classé (EBC) à proximité.

Au regard de ces éléments, il ne semble pas qu'une évaluation environnementale soit nécessaire pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Esquisse – Mémoire explicatif Perspective isométrique du projet Notice Gestion Pluviale Notice Protection des arbres Notice Paysage Plan de surface des aménagements créés Plan des surfaces démolis Plan des surfaces imperméabilisées existantes Plan des surfaces imperméabilisées projet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Angers

le,

23 DEC. 2022

Signature

Le Directeur
Antoine GRANGERÉ
Antoine GRANGERÉ



